

ADES
12 rue Voltaire
38000 GRENOBLE

Conférence de presse du 23 septembre 2008¹ sur l'opération Crolles 3 dite « Nano 2012 »

Les méga bénéficiaires de l'opération Crolles 3 dite « Nano 2012 » : la « nouvelle alliance » et le contrat caché avec l'ami américain

Rappels :

L'ADES et ses éluEs se sont clairement opposé aux aides publiques aux sociétés privées du programme Crolles 2 (2002-2007).

Il s'agissait de financements publics de nos collectivités locales et de l'Etat pour aider ST Microelectronics à devenir, avec ses partenaires de « l'Alliance », un leader mondial dans la gravure nanométrique (32 nm) des circuits électroniques.

Ce fut un échec qui a obligé ST à changer radicalement de stratégie industrielle en rejoignant IBM pour les recherches et développements (R&D) avancées dans les technologies de gravures et de ne conserver à Crolles et Grenoble que les développements sur des circuits dérivés qui seront gravés suivant la technologie d'IBM.

Le financement des collectivités locales a aussi été un échec, puisqu'elles prévoyaient un « retour de taxe professionnelle » supérieur aux subventions publiques, et des créations d'emplois nettes² :

- alors que ce « retour » n'a été que de 100 M€ pour des aides publiques qui ont atteint 200 M€ (voir lettre n° 4 de l'OfiPoPu, Observatoire des finances et des politiques publiques, <http://ofipopu.org>) ;
- alors que la contrepartie en emplois (1200 créations) n'était pas une réelle contrepartie puisque les subventions publiques dépassaient allègrement le coût de ces emplois ;
- alors que ST Microelectronics supprimait dans le même temps 600 emplois à Rennes (cf. notre conférence de presse commune avec les collègues de Rennes : http://www.ades-grenoble.org/article.php3?id_article=65), que NXP ex Philips et Freescale ex Motorola procédaient également à des restructurations (150 emplois supprimés par NXP en France en 2004, opération "ST-NXP Wireless", menaces sur 350 emplois NXP à Caen et 4500 suppressions d'emplois NXP dans le monde).

Nous pouvions donc alors espérer que devant ce bilan les collectivités allaient être plus prudentes à l'avenir, surtout dans cette période difficile.

Les informations suivantes démontrent qu'il n'en est rien, bien au contraire.

STMicro a déposé des demandes de subventions aux pouvoirs publics pour soutenir ses nouveaux programmes pour l'opération dite « Nano 2012 » couvrant la période 2008 – 2012.

Voici les résultats de ces demandes : le gaspillage d'argent public se poursuit et s'accélère !

¹ Le premier ministre François Fillon effectuera une visite expresse à Grenoble, le mercredi 24 septembre. Accompagné de Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, il rencontrera, sur le site de Minatec, à Europole, les responsables du pôle de compétitivité mondiale Minalogic.

² Notre position s'appuie sur le principe selon lequel les impôts locaux, dont la taxe professionnelle, sont des impôts utiles aux collectivités publiques pour toutes leurs politiques publiques, les exonérations ou réductions d'impôts sont celles fixées par la loi, et il est particulièrement inéquitable d'exonérer certaines sociétés privées de leurs impôts locaux. Que dirait-on si tous les nouveaux habitants de Grenoble se voyaient reverser le montant de leurs impôts locaux sous prétexte qu'ils s'installent à Grenoble et qu'ils participent à l'activité locale ?

1) Comment se prennent des décisions qui engagent les finances des collectivités locales ?

Le préfet de l'Isère a transmis au Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le 18 avril 2008, la position des collectivités locales sur leur soutien éventuel au programme « Nano 2012 » de ST Microelectronics sur Crolles et Grenoble.

Ceci signifie que les positions des collectivités locales ont été transmises au Préfet avant le 18 avril 2008, donc avant que les assemblées d'élus se prononcent ! Cela devient une triste habitude...

Ce n'est que le 10 juillet 2008 que le conseil régional s'est prononcé, le 16 mai 2008 pour la Métro, le 18 avril 2008 pour le conseil général de l'Isère CGI. Le Conseil municipal de Grenoble n'a toujours pas arrêté sa position, il y a eu une simple information le 19 mai 2008.

Encore une fois les décisions sont prises avant même que les assemblées élues en aient débattu, ce sont les exécutifs qui décident, considérant les assemblées d'élus comme de simple chambres d'enregistrement !

Dans ces dossiers le secret est de mise. Alors que les collectivités publiques versent d'importantes subventions, les comptes rendus annuels imposés par les conventions ne sont pas accessibles aux élus et au public.

La convention n'étant pas signée, il est encore temps de ne pas accepter d'être placés sous dépendance de décisions prises ailleurs... Il est encore temps de ne pas céder aux pressions des lobbys patronaux...

2) Une convention publique avec seulement STMicro et le CEA, mais avec un contrat caché entre STMicro et IBM.

Contrairement à ce que laissaient croire les informations données aux élus, la prochaine convention signée par l'Etat et les collectivités locales ne sera pas signée par IBM, mais seulement par STMicro et le CEA.

On ne connaît pas le contrat passé entre IBM et ST, par contre les redevances que ST devra verser à IBM se monteront à 350 M\$ sur 5 ans pour accéder aux technologies propriété d'IBM. Ces 350 M\$ font partie des dépenses de R&D déclarées par ST pour l'opération « Nano 2012 ».

La collaboration atlantique avec les « Super Amis »

ST a conclu en juillet 2007 un partenariat avec IBM qui lui permet de rejoindre un consortium de six fabricants mondiaux regroupés autour d'IBM au sein de la 'IBM CMOS Technology Alliance', des technologies dérivées à valeur ajoutée pour systèmes sur puce, et d'accueillir à Crolles des équipes d'IBM et d'autres membres de ce consortium.

Pour IBM, surnommé « Big Blue », ce réseau de collaborateurs est officiellement dénommé : « IBM's Super Friends chip alliance »

« Les procédés technologiques développés conjointement seront progressivement fabriqués en volume sur le site de production de tranches 300 mm de ST à Crolles (Isère), ainsi que dans les sites 300 mm des fabricants de la Plate-Forme Commune, dont fait partie IBM.

« À plus long terme, IBM, le CEA-LETI (Grenoble) et ST envisagent de collaborer sur des sujets avancés pour les prochains nœuds technologiques en s'appuyant sur le succès de la collaboration établie de longue date entre l'organisme public de recherche technologique CEA-LETI et ST.

« Les détails financiers relatifs à cette transaction n'ont pas été dévoilés. »

Selon les communiqués de ST Micro :

- *« Nous avons été reconnus par IBM pour notre capacité collaborative. Il y a désormais un centre Europe et un centre USA, ceci dans deux domaines : la recherche amont, et la production. Incontestablement, les atouts de Grenoble-Isère ont été des arguments de poids, autour du pôle de compétitivité Minalogic. »*

- « Aujourd'hui l'accord ST-IBM propose un échange collaboratif : nous passons à un modèle d'intégration mondiale. Grâce à cet accord croisé, l'échange d'équipes IBM et ST est réciproque. »

Les finances publiques (les contribuables) sont donc appelées à financer IBM par des opérations cachées. Il s'agit de « La Nouvelle Alliance Atlantique » que l'on pourrait dénommer « Crolles Isère Alliance », ou « Crolles IBM Alliance » ("CIA").

3) Le montant de l'aide publique : 650 M€ soit plus que prévu !

Alors qu'il était indiqué (cf. délibération de la Région de juillet 2008) que le montant de 600 M€ pour les subventions publiques serait un maximum, il est maintenant prévu un montant de 650 M€ pouvant monter à 700 M€.

Pour l'Etat, le Ministère de l'économie apporterait 477 M€ (sans compter le crédit d'impôt) et les collectivités locales 175 M€, avec une répartition analogue à celle du programme « Crolles 2 » entre les collectivités locales, soit 20,7 M€ pour la Métro et la Ville de Grenoble.

ST recevrait un peu plus de 400 M€ d'aides et le reste pour le CEA et les partenaires qui viendraient s'associer dans l'affaire.

Il pourra y avoir 50 M€ d'aide publique supplémentaire (dont environ 15 M€ des collectivités) si d'autres programmes de R&D se développent

4) Des « contreparties » beaucoup plus faibles que pour « Crolles 2 »

Pour des aides publiques beaucoup plus importantes, les engagements pris par ST sont beaucoup plus faibles que pour Crolles 2.

	Crolles 2	nano 2012
ENGAGEMENTS	2003-2007	2008-2012
emplois créés	1200	660
investissements R&D	1351 M\$	250 M\$
investissements matériels	1990 M\$	500 M\$
Aides de l'Etat	305 M€	477 M€
aides des collectivités locales	148 M€	175 M€

Dans le même temps STMicroelectronics a fermé plusieurs usines ces dernières années et augmenté son recours à la sous-traitance. NXP, ST Microelectronics, Alcatel, l'inventeur français du « fabless » (industrie sans fabrication)... les grands noms de l'industrie électronique et numérique sont réputés pour leurs innovations mais surtout pour leurs plans de licenciements à répétition.

5) La politique du paradis fiscal continue et s'accélère.

Comme pour l'opération Crolles 2, il est prévu que le soutien apporté par les collectivités territoriales aux partenaires est défini sur la base du retour attendu en matière de recettes fiscales et prend en compte le mode de calcul en vigueur au titre de l'exercice fiscal 2007.

Les versements de TP en 2007 (cf. document de la Préfecture du 10 décembre 2007) se montent à 113,91 M€, poursuivis durant 5 ans de 2008 à 2012, cela rapporterait environ 570 M€ aux collectivités locales.

Or le CGI annonçait le 18 avril 2008 :

« Au plan fiscal, une première simulation indique que les retours de taxe professionnelle au profit de l'ensemble des collectivités pourraient être de l'ordre de 555 à 562 M€ au cours des 5 ans de la période 2008-2012, à comparer à 458 M€ au cours des 5 ans de la période 2003-2007, soit une progression de l'ordre de 100 M€ sur ces 5 seules années. »

Donc, les versements de TP seraient inférieurs à la moyenne obtenue en 2007, grâce aux anciens programmes.

Même en raisonnant sur les périodes de 5 ans, la progression annoncée de 100 M€ est très inférieure au versement de 175 M€ par les collectivités.

Quelque soit le mode de calcul, le « retour » pour les collectivités serait donc très négatif !

Il y aura versement par les collectivités bien au-delà de ce que ST versera en TP pour son nouveau programme. Il y a tromperie des élus et des citoyens. La Taxe Professionnelle est là pour compenser les coûts entraînés par l'implantation des entreprises et des emplois, la rembourser est inacceptable, c'est faire payer par les impôts des habitants des opérations économiques purement privées, c'est appauvrir les collectivités.

6) Des patrons au-dessus de tout soupçon

- Le site de Crolles a suffisamment d'argent pour verser plus de 130 000 € par an à l'UDIMEC (Union des industries métallurgiques, électriques et connexes de l'Isère) qui est la branche locale de l'UIMM (rappelez vous de la caisse noire et de Denis Gautier-Sauvagnac ...).
- STMicromicro a rejoint en septembre 2008 la liste des entreprises exposées aux placements à risques. STMicromicro joue de malchance. Alors qu'un environnement industriel défavorable a encore conduit ST Microelectronics à enregistrer une perte nette au deuxième trimestre, le groupe de semi-conducteurs fait maintenant face à des difficultés sur ses placements de trésorerie. Il a en effet déposé le 6 août 2008 une procédure judiciaire devant un tribunal fédéral de New York contre Credit Suisse, accusant la deuxième banque helvétique d'avoir placé 450 millions de dollars (294 millions d'euros) en obligations ARS (auction-rate securities) sans son autorisation, au lieu d'investir cette somme dans des actifs non risqués. Les obligations ARS ("auction-rate securities") sont des produits financiers qui avaient été vendus à des investisseurs comme des titres dont il était aisé de se défaire. Mais le marché des ARS a été bloqué par la crise financière et plusieurs milliers d'investisseurs ne parviennent plus aujourd'hui à revendre ces obligations.

7) Une stratégie industrielle très discutable.

Le choix de donner la priorité à des financements publics pour la commercialisation des technologies de communication sans cesse renouvelées et envahissantes, nous pose évidemment question.

Mais, même en raisonnant d'un point de vue industriel, le projet est une course poursuite vouée à l'échec, sauf pour les actionnaires privés.

L'accord prévoit de faire passer la capacité de fabrication des plaques de 300 mm, de 1800 à 4500 plaques par semaine (pour mi-2011) et laisse la possibilité de l'augmenter à 7000 plaques à l'horizon 2011-2012 (avec une aide supplémentaire des pouvoirs publics).

Cette volonté de vouloir maintenir une fabrication importante à Crolles est un pari industriel très risqué. Il y a déjà une surcapacité mondiale de fonderie des plaques de 300 mm et les leaders mondiaux fabriquent à des prix inférieurs à ceux de Crolles, à cause de leurs capacités très importantes.

Par exemple, le leader mondial, TSMC fabrique actuellement plus de 60 000 plaques de 300mm par semaine et vient de passer un accord avec INTEL et SAMSUNG pour lancer une usine de

plaques à 450 mm pour fonctionner en 2012. TSMC vient aussi d'annoncer qu'il démarrerait la production de la gravure à 40 nm, ce que n'est pas capable de faire Crolles.

Le pari de vouloir sortir des circuits à des prix compétitifs sur le marché sera perdu. Que les pouvoirs publics subventionnent cela est incompréhensible. Autant le maintien d'une R&D avancée peut se comprendre ainsi qu'une fabrication de prototypes, mais maintenir des illusions est un gaspillage avéré d'argent public.

Ceci est d'autant plus vrai que Crolles n'aura pas l'exclusivité de la fabrication des circuits issus du cœur de technologie d'IBM. Rappelons le communiqué commun IBM – ST, scellant leur accord.

« Les procédés technologiques développés conjointement seront progressivement fabriqués en volume sur le site de production de tranches 300 mm de ST à Crolles (Isère), ainsi que dans les sites 300 mm des fabricants de la Plate-Forme Commune, dont fait partie IBM. »

L'Europe n'a toujours pas mis en place une stratégie industrielle claire en ce qui concerne la fonderie des puces électroniques, laissant la concurrence se développer sur son territoire (les circuits de technologie IBM seront aussi fabriqués à Dresde).

CONCLUSION :

Il est encore temps de réagir, la nouvelle convention n'est pas encore signée. L'ADES espère qu'il y aura un sursaut démocratique dans les différentes assemblées délibératives qui refuseront un tel gaspillage.

Sinon, les impôts locaux augmenteront pour les contribuables à cause des gaspillages organisés par des opérations de prestige et au profit des sociétés privées : candidature aux JO (®Coca Cola, ®Chambre de commerce), rocade Nord (®Bouygues and co), Giant (®Mac Do), Crolles 3...

Les collectivités ont beaucoup mieux à faire en aidant la création d'emplois non délocalisables notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Cela coûterait beaucoup moins cher et créerait beaucoup plus d'emplois de toutes qualifications et pérennes.